



**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT
SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER 2021)**

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement, présentera un avis de motion du Règlement RCA20-14008 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2021) » lors de la séance ordinaire du conseil, **le lundi 2 novembre 2020, à 18 h 30**, qui sera tenue en webdiffusion.

Le règlement a pour objet d'annoncer l'adoption prochaine d'un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'année 2021.

Fait à Montréal, le 23 octobre 2020

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers

[Publication : Site Internet de l'arrondissement](#)